



CONFÉRENCE

JULIEN BÉTOLAUD ANIMERA UNE CONFÉRENCE AU CENTRE PANTHÉON CE VENDREDI 29 NOVEMBRE

29 novembre 2024
12, place du Panthéon

M. Julien Bétolaud animera une conférence exceptionnelle ce vendredi 29 novembre 2024 au centre Panthéon.

Monsieur **Julien Bétolaud**, Vice-président chargé de l'instruction au Tribunal judiciaire de Paris depuis 2022, interviendra le **vendredi 29 novembre de 17h à 19h**, au sein du centre Panthéon, pour présenter le **Pôle anti-terroriste du Tribunal judiciaire de Paris**.

Cette séance sera commune aux étudiants des préparations **ENM et ENSP-EOGN/AMGN**.

Diplômé de l'Ecole spéciale militaire de Saint-Cyr (promotion Chef d'escadrons Raffalli), puis de l'EOGN, Julien Bétolaud a d'abord exercé comme officier de gendarmerie en France et en Bosnie-Herzégovine.

Il a ensuite intégré l'Ecole de la magistrature, puis occupé des postes au siège, au parquet ou en détachement, en métropole, outre-mer ou à l'étranger.

Depuis 2022, il est l'un des 10 magistrats du pôle anti-terroriste de l'instruction. Celui-ci dispose d'une compétence nationale pour les infractions terroristes, les crimes contre l'humanité ainsi que pour les infractions en matière militaire, les crimes et délits contre les intérêts fondamentaux de la nation.

Il est notamment saisi par le Parquet national anti-terroriste (PNAT) qui, composé de 30 magistrats, a été créé par la loi de programmation pour la Justice du 23 mars 2019. Le PNAT est également compétent pour les infractions terroristes et les crimes contre l'humanité, ainsi que pour les crimes et délits de guerre.

(En image : les locaux du Parquet national anti-terroriste)



Plan d'accès du centre Panthéon :

